

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Lundi 21 septembre 2015 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : messieurs JULIEN, DUFREGNE, GUEULLET, RONCERET, DENIS mesdames DORIAT, EDELIN, PARIS, DUPOUX, BELMILIANI, AGUINET

**Excusés** : Monsieur VOLAT (pouvoir Madame EDELIN), Monsieur JUAN (pouvoir Madame DORIAT), Monsieur CHERION (pouvoir Monsieur DUFREGNE), Madame FAVIER (pouvoir Monsieur GUEULLET)

**Secrétaire de séance** : Madame BELMILIANI.

## **Bureau de Poste**

Une réunion s'est tenue à 19h entre le représentant de la Poste de l'Allier, monsieur BOUCULAT, le directeur de la poste du secteur de Bourbon l'Archambault Monsieur LARAIZE avec les élus de la commune sur le devenir du bureau de Poste de la commune. Les représentants de la Poste évoquent la baisse de résultat de l'entreprise, les pistes de développement pour le groupe et font le constat d'une baisse d'activité du bureau de Poste de Saint-Menoux. Ils évoquent la piste de création d'une Agence Postale Communale. Le nombre d'heures d'ouverture du bureau de poste, actuellement de 18 h est garantie jusqu'au 31 décembre 2016. Ensuite ce nombre d'heures pourraient être compris entre 9h et 18h selon l'activité réalisée au bureau de poste sur les mois et années précédentes. Les élus ont contesté certaines statistiques pas forcément représentatives de la fréquentation du bureau, mais aussi la politique de développement de la Poste qui passe par la suppression de nombreux bureaux de postes sur le territoire. Le Conseil Municipal s'intéressera dans les prochaines semaines sur la question du devenir du bureau de Poste.

### **1) Achat parcelles pour projet Accueil de loisirs et Cantine**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte d'achat des parcelles B 1368a (4 965 m<sup>2</sup>), 714d (268 m<sup>2</sup>) et A 545f (123 m<sup>2</sup>) situées derrière le multi-accueil d'une surface totale de 5 356 m<sup>2</sup> appartenant actuellement à la famille Carpentier pour un montant de 53 560 € soit 10 € le m<sup>2</sup>. Les frais de notaires seront à la charge de la commune. Cet achat permettra à la commune l'installation du futur bâtiment périscolaire (Cantine-Accueil de loisirs).

## **2) Club house de l'AS Ménéulphienne**

Dans le cadre du projet « horizon bleu 2016 » lancé par la Fédération Française de football, la commune peut bénéficier d'une subvention de 40 000 € pour la réalisation d'un club house. Le coût du projet est estimé à 120 000 €, le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de la Fédération Française de Football, de l'Etat (DETR, subvention parlementaire) et du Conseil Départemental de l'Allier.

## **3) CCAB**

Les travaux réalisés par l'entreprise Centre Voirie concernant la première tranche du CCAB ont commencé début septembre route de Bourbon, rue Saint-Germain et devraient durer approximativement 2 mois. La phase suivante qui concerne la Place de la Croix et la rue des Granges sera peut être précédée par des fouilles au printemps prochain.

## **4) Ecole**

Suite aux travaux réalisés cet été, une nouvelle salle de classe a été ouverte à l'étage de l'école primaire. L'école compte désormais 3 classes de primaires, 2 de maternelles et accueille 111 élèves.

## **5) Nouvelles Activités Périscolaires**

Les NAP accueillent près de 100 enfants les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Afin de compléter le personnel encadrant (David COURCEL, Anne Marie DA COSTA, Sabine GUEULLET, Lisa ADAM, Stéphanie CHEHAMI, Carole MEYZONNIER), une nouvelle animatrice Julie BECHAREL a été recrutée pour la période du 3 septembre au 16 octobre 2015 pour une durée hebdomadaire de 4h30.

## **6) Formation du personnel**

La commune a recruté dès 2013 des emplois d'avenir, ils sont actuellement au nombre de 3. Le financement de ces postes est assuré à 75% par des aides d'Etat. Il reste à la charge de la commune 25% du dispositif ainsi que le coût de la formation professionnelle de ces agents. Les élus rappellent que Grégory MARAIS employé au sein des services techniques effectue une formation au permis Poids lourds, que Stéphanie CHEHAMI employée au sein du service administratif réalise une préparation au concours de Rédacteur Territorial. Le Conseil Municipal décide que Lisa ADAM avec son accord, recrutée en septembre 2014 et employée à l'école maternelle ainsi qu'à l'accueil de loisirs réalisera une formation au CAP Petite Enfance et une préparation au concours d'ATSEM d'un coût de 1 663 € TTC auprès du Cours Minerve.

Pour information l'ensemble du personnel participera les 21, 27 et 28 octobre à une formation premiers secours (PSC1) à Bourbon l'Archambault organisée par la Communauté en Bocage Bourbonnais et le CNFPT (organisme de formation).

## **7) Décision Modificative au budget**

La commune reçoit en recette 17 928 € (compte 7325) du Fond de Péréquation intercommunal, elle en reverse 3 308 € (compte 73925), la différence est inscrit en dépenses dans les charges générales du budget (compte 6068) afin d'équilibrer l'opération.

## **8) Nouvelles adhésions au SDE 03**

Le syndicat de l'Energie de l'Allier a obtenu récemment la compétence « organisation d'un service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides ». L'adhésion des communautés d'agglomération de Moulins, Vichy et Montluçon devient nécessaire pour la réalisation de ce projet. Les communes adhérentes du SDE 03 doivent se prononcer sur ces adhésions. A L'unanimité le Conseil Municipal accepte l'adhésion des 3 communautés d'agglomération.

## **9) Eglise**

Une demande pour faire cesser la sonnerie des cloches de l'église entre 23h et 7h a été soulevée. Le débat n'a pas permis d'arriver à l'unanimité sur la question, il a été procédé au vote qui a donné le résultat suivant :

Votant 15 (dont 4 pouvoirs) Pour : 6 Contre : 8 Abstention : 1

## **10) Compte rendu 2014 du SIVOM Nord Allier**

Ludovic Julien fait un résumé du compte rendu 2014 du SIVOM Nord Allier aux élus. Un exemplaire est disponible en mairie.

## **Divers**

- La commune a participé le samedi 18 septembre à la journée de mobilisation contre la baisse des dotations organisée par l'Association des Maires de France. La pétition a rassemblé 110 signatures contre la baisse des dotations aux communes.
- Les élus reprennent la motion des retraités agricoles FDSEA-ANRAF sur le faible niveau des pensions bien en dessous du seuil de pauvreté.
- Mélanie SERREAU directrice de la crèche va partir en congé maternité, elle sera remplacée par Mélody CROIZET, titulaire elle aussi du diplôme d'Educateur de Jeunes Enfants.

Fin de la séance 21h45

